

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):
Voir la réponse à la question 1233.

M. ALFREDO F. CAMPO

Question n° 3012—M. Huntington:

Depuis 1968, un administrateur de Power Corporation of Canada Ltd., M. Alfredo F. Campo, a-t-il été ou est-il membre, agent, administrateur ou, d'une façon ou d'une autre, mêlé aux activités a) d'une société de la Couronne, b) du gouvernement, c) d'un ministère, organisme, commission consultative, conseil ou comité et, dans l'affirmative, (i) de quel poste s'agit-il (ii) au service de quel ministère, société, organisme, commission consultative, conseil ou comité (iii) entre quelles dates (iv) le poste a-t-il été obtenu par voie de nomination, concours, promotion ou par l'entremise d'une agence de personnel (v) s'il s'agit d'une nomination, par qui ou en vertu de quel pouvoir a-t-elle été accordée?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources m'informe comme suit: a) Aucun renseignement. b) Voir ci-dessous. c) Oui. (i) Membre. (ii) Comité consultatif national du pétrole. (iii) Le 30 janvier 1970 et le 17 janvier 1975. (iv) Par voie de nomination. (v) Par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

LA SOCIÉTÉ HÉRITAGE CANADA

Question n° 3053—M. Brisco:

1. Le secrétariat d'État ou le ministère de la Consommation et des Corporations ont-ils déjà demandé au ministère du Revenu national de faire enquête sur la société Héritage Canada et, a) dans l'affirmative, pourquoi, b) dans la négative, pour quels motifs?

2. Quel genre d'enquête le ministère de la Consommation et des Corporations a-t-il menée en ce qui a trait aux affaires et aux pratiques commerciales de la société, et quelles ont été ses conclusions?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): 1. a) Le ministère de la Consommation et des Corporations n'a pas demandé au ministère du Revenu national de faire enquête sur les affaires de la société Héritage Canada. b) Le ministère de la Consommation et des Corporations n'avait aucune raison de demander une telle enquête.

2. Le ministère de la Consommation et des Corporations a mené une enquête sur la comptabilité de la société. Une vérification complète des dossiers et registres de la société n'a révélé aucune irrégularité ou impropriété, y compris les subventions reçues du secrétariat d'État. Toutefois, il y a une transaction qui mérite d'être examinée de plus près. Le surintendant des faillites a demandé à la GRC de faire une enquête à ce sujet.

1 et 2. Le secrétariat d'État n'a pas demandé au ministère du Revenu national de faire enquête sur la société Héritage Canada. La raison en est la suivante: lorsqu'elle a reçu des subventions du secrétariat d'État au cours des dernières années financières la Société s'est conformée aux règles régissant la soumission de données d'ordre budgétaire ou autre, aussi bien avant qu'après la mise en œuvre du projet.

LA PISCINE AU 24, PROMENADE SUSSEX

Question n° 3068—M. Cossitt:

Au sujet de la réponse à la question n° 2691, dans laquelle il était déclaré entre autres qu'il avait été question que la Commission de la capitale nationale fasse construire une piscine à la résidence du Premier ministre, au 24 Promenade Sussex, à même les deniers publics, a) cette question a-t-elle été soulevée par le Premier ministre ou quiconque agissant en son nom et, dans l'affirmative, quand et quel est le nom des personnes qui ont participé à ces entretiens, b) a-t-elle été soulevée lors d'une conversation entre le Premier ministre et le président de la

Questions au Feuilleton

Commission de la capitale nationale, le 13 novembre 1974, c) pourquoi la Commission de la capitale nationale a-t-elle refusé de construire la piscine et quels sont les nom et fonctions de la personne qui a pris cette décision, d) quelle somme la Commission de la capitale nationale a-t-elle affectée à la construction de la piscine ou à d'autres travaux, comme ceux de paysagisme entre autres, rendus nécessaires par la construction de la piscine?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):
Voir la réponse à la question 1233.

M. MARCEL ROUSSIN

Question n° 3123—M. Cossitt:

1. Quel est le dossier complet de M. Marcel Roussin à l'emploi de la Fonction publique, notamment a) tous les postes qu'il a occupés, b) les dates de nomination, c) les traitements reçus, d) les compétences nécessaires à chaque poste?

2. M. Roussin, dans le poste qu'il occupe au ministère des Affaires extérieures, est-il chargé du programme de bilinguisme et, dans l'affirmative, a) son travail a-t-il trait, de quelque façon que ce soit, à la compilation de renseignements sur l'attitude des employés envers le bilinguisme, b) où classe-t-il de tels renseignements, c) a-t-il, à un moment quelconque, verbalement ou par écrit, traité «d'ennemis» des employés qui critiquaient les méthodes gouvernementales en ce qui a trait à l'application du bilinguisme, d) quels sont tous les détails précis qui pourraient justifier une telle observation, e) a-t-il, de quelque façon que ce soit, exercé des pressions ou a-t-il pris part à certaines pressions faites sur certaines divisions du Ministère pour donner une formation linguistique en français en dépit du fait que les besoins étaient négligeables ou inexistantes et, en particulier, s'agit-il, entre autres, de la Direction de la gestion du matériel et de la Direction de l'administration financière?

3. M. Roussin a-t-il comme fonction de visiter les différentes divisions du Ministère en posant, dans les divers services, des questions sur le bilinguisme et, dans l'affirmative, quel est l'endroit exact où se trouvent les dossiers renfermant les renseignements recueillis?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1.

a) Poste	b) Date de nomination	c) Traitement
Conseiller ministériel en bilinguisme; ministère des Affaires extérieures	Mai 1969	\$14,113—\$23,891
Chef du service de l'Index (français); Chambre des communes	Juillet 1968 Avril 1969	\$13,890
Chef du service d'Enregistrement et de Transcription; Chambre des communes	Juillet 1965 Juin 1968	\$ 9,620—\$12,590
Greffier de comités; Chambre des communes	Décembre 1961 Juin 1965	\$ 6,480—\$ 7,650
Traducteur; Secrétariat d'État	Février 1959 Septembre 1961	\$ 5,880—\$ 6,420
Adjoint exécutif; ministère de la Justice	Juillet 1958 Janvier 1959	\$ 7,500
Traducteur; Secrétariat d'État	Janvier 1956 Juin 1958	\$ 4,770—\$ 5,880
Adjoint de recherche; Conseil national de recherche	Octobre 1942 Janvier 1956	\$ 1,380—\$ 4,720